



Liste de contrôle pour **une** **approche basée sur les droits** **de l'homme** aux réponses socio-économiques des pays au COVID-19



Juillet 2020



Clause de non-responsabilité: Les opinions exprimées dans la publication sont les vues des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues du HCDH, du PNUD, du GNUDD ou des agences partenaires.

Ce matériel est protégé par le droit d'auteur, mais peut être reproduit gratuitement sous différents formats à des fins éducatives, à condition que la source soit reconnue. Une autorisation écrite préalable des titulaires des droits d'auteur est requise pour toute autre utilisation, y compris la reproduction dans d'autres publications.

La mission du **Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies (HCDH)** est d'œuvrer à la protection de tous les droits de l'homme pour toutes les personnes; de contribuer à donner aux personnes la possibilité d'exercer leurs droits; et d'aider les personnes chargées de faire respecter ces droits et veiller à leur application.

Le **Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)** est la principale organisation des Nations Unies qui lutte pour mettre fin à l'injustice de la pauvreté, des inégalités et du changement climatique. En collaboration avec le vaste réseau d'experts et de partenaires dans 170 pays, le PNUD aide les nations à construire des solutions intégrées et durables pour les personnes et la planète. Apprenez-en plus sur undp.org ou suivez sur [@UNDP](https://twitter.com/UNDP).

Le **Groupe des Nations Unies pour le développement durable (GNUDD)** regroupe les 36 fonds, programmes, agences spécialisées, départements et bureaux de l'ONU qui jouent un rôle dans le développement. Au niveau régional, six équipes régionales du GNUDD jouent un rôle essentiel dans l'établissement de priorités du GNUDD en aidant les équipes de pays des Nations Unies à définir, analyser et conseiller les priorités stratégiques. Au niveau des pays, 131 équipes-pays des Nations Unies desservant 165 pays et territoires travaillent ensemble pour accroître les synergies et l'impact conjoint du système des Nations Unies. Le Bureau de coordination du développement de l'ONU (UNDCO) est le secrétariat du GNUDD, réunissant le système de développement des Nations Unies pour promouvoir le changement et l'innovation afin de produire ensemble des résultats en matière de développement durable. Pour plus d'informations, veuillez-vous adresser à kit.doco@undg.org.

Table des matières

I.	Objectif	5
II.	Aperçu	6
III.	Liste de contrôle	7
	A. Cartographie des personnes les plus à risque d'être laissées pour compte	8
	B. Intégration des normes et standards internationaux relatifs aux droits de l'homme	10
	C. Éléments transversaux applicables aux cinq piliers	13
	D. Liste non exhaustive des considérations relatives aux droits de l'homme pour chaque pilier	14
	1. La santé d'abord: protéger les services et les systèmes de santé pendant la crise	14
	2. Protéger les personnes: protection sociale et services de base	15
	3. Réponse économique et reprise: protection des emplois, des petites et moyennes entreprises et des travailleurs du secteur informel	17
	4. Réponse macroéconomique et collaboration multilatérale	18
	5. Cohésion sociale et résilience communautaire	19
IV.	Ressources connexes	21

Remerciements

Ce document est préparé conjointement par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Bureau de coopération pour le développement des Nations Unies (UN DCO) en tant que secrétariat pour le Groupe de l'Organisation des Nations Unies pour le développement durable (GNUDD). D'importantes contributions ont été recueillies de l'Organisation internationale du travail (OIT), du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), de l'Organe des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes) et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP).

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Antonio Cisneros, UN DCO (email: cisneros@un.org);

Marcella Favretto, HCDH (email: mfavretto@ohchr.org);

Sarah Rattray, PNUD (email: sarah.rattray@undp.org).

I.

Objectif

En avril 2020, l'ONU a publié le [cadre des Nations Unies pour la réponse socio-économique immédiate au COVID-19 \(CRSE\)](#), qui définit la stratégie et le plan pour la réponse socio-économique urgente de l'ONU aux pays et aux sociétés face au COVID-19. Le CRSE est une stratégie conçue pour aider les pays à répondre aux conséquences sociales et économiques dévastatrices de la pandémie, en mettant l'accent sur les groupes à risque¹. Le CRSE souligne que les réponses doivent viser à: protéger les personnes et la planète; préserver les résultats dans tous les objectifs de développement durable (ODD); assurer l'égalité; promouvoir la transparence, la responsabilité, la participation et la collaboration; accroître la solidarité; et se focaliser sur la voix, les droits et l'action des personnes.

La liste de contrôle suivante a été conçue comme une liste non exhaustive d'actions, d'outils et de ressources potentiels organisés par les cinq axes de travail qui constituent le CRSE². Conformément à la note d'orientation du Secrétaire général des Nations Unies sur le [COVID-19 et les droits de l'homme](#), cette liste de contrôle a pour objectif de fournir des orientations initiales pour aider l'ONU à examiner si les évaluations d'impact socio-économique, les réponses et les plans de redressement appliquent une approche fondée sur les droits de l'homme, garantissant que personne ne soit laissé pour compte.

-
- 1 Les groupes à risque désignent les populations qui connaissent le plus haut degré de marginalisation socioéconomique, nécessitant une attention particulière. Voir p. 5 du [CRSE](#)
 - 2 La liste de contrôle se base sur les documents d'orientation sur les droits de l'homme sur le COVID-19 produits par les organes des Nations Unies, notamment le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Organisé selon les sections de cette liste de contrôle, les matériaux sont présentés dans la liste non exhaustive de ressources à la fin de ce document.

II.

Aperçu

Le CRSE invite les équipes de pays des Nations Unies (UNCT) d'entreprendre les actions suivantes dans le cadre de la mise en œuvre de la réponse:

1. Etablir **une cartographie** des personnes les plus à risque d'être laissées pour compte en se basant sur les groupes à risque décrits dans le cadre³;
2. S'assurer que les interventions programmatiques et non programmatiques des Nations Unies **répondent aux préoccupations relatives aux droits de l'homme et font progresser ces derniers, et que les normes, standards et principes internationaux soient intégrés** dans la conception et la mise en œuvre des réponses socio-économiques⁴;
3. Aider les pays à établir ou à renforcer des mécanismes de dialogue inclusif entre la **société civile** et l'État⁵;
4. Mettre en place des **mécanismes transparents de notification** et d'autres moyens de vérification des informations relatives à la réponse au COVID-19 pour la société civile (en particulier les plus marginalisées)⁶;
5. Conseiller les États sur la manière de prendre distance des politiques susceptibles d'aggraver les inégalités et les griefs en matière de droits de l'homme pour les groupes à risque⁷ et de poursuivre les efforts pour « **reconstruire en mieux** », comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur la responsabilité partagée et la Solidarité mondiale⁸.

3 pp. 6,7 du [CRSE](#)

4 pp. 9, 34, 35 du [CRSE](#)

5 p.35 du [CRSE](#)

6 p.36 du [CRSE](#)

7 p.34 du [CRSE](#)



8 p.40 du [CRSE](#)









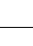
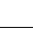








III.













Liste de contrôle



A. Cartographie des personnes les plus à risque d'être laissés pour compte

ACTIONS ET CONSIDERATIONS		Oui	Pas encore
1	Avez-vous entrepris une cartographie rapide mais complète des groupes à risque connaissant le plus haut degré de marginalisation socio-économique et/ou de discrimination, nécessitant une attention particulière? ⁹ Pour des listes de contrôle supplémentaires pour guider les considérations pour certains des groupes à risque, utilisez les liens inclus ci-dessous et consultez la page Web GNUDD COVID-19 Ressources qui sont régulièrement mises à jour avec des listes de contrôle supplémentaires.		

	Oui	N/A
Femmes [LIEN VERS LISTE DE CONTROLE SPECIFIQUE]		
Personnes âgées [LIEN VERS LISTE DE CONTROLE SPECIFIQUE]		
Adolescents, enfants et jeunes, notamment les filles et les jeunes femmes		
Personnes handicapées, personnes souffrant de troubles mentaux [LIEN VERS LISTE DE CONTROLE SPECIFIQUE]		
Populations autochtones		
Migrants, réfugiés, apatrides et les personnes déplacées internes, populations touchées par les conflits		
Minorités		
Habitants de bidonvilles, personnes vivant dans des quartiers informels, sans-abri		
Personnes vivant avec une infection par le virus d'immunodéficience humaine et le syndrome d'immunodéficience acquise (VIH/SIDA) et d'autres personnes souffrant de troubles médicaux préexistants		

	Oui	N/A
Petits agriculteurs, pêcheurs, éleveurs, travailleurs ruraux sur les marchés informels et formels et autres personnes vivant dans des zones rurales éloignées ainsi que dans le secteur informel urbain et les travailleurs indépendants qui dépendent des marchés pour leur alimentation		
Les personnes dans l'insécurité alimentaire, en particulier dans les pays touchés par des conflits et des crises prolongés		
Personnes en situation d'extrême pauvreté ou confrontées à un travail et à des revenus précaires et informels		
Les groupes qui sont particulièrement vulnérables et marginalisés parce que les lois, politiques et pratiques ne les protègent pas de la discrimination et de l'exclusion (par exemple, les personnes LGBTI)		
Personnes en détention ou en établissement (par exemple, personnes en soins psychiatriques, centres de désintoxication, maisons de retraite)		
Populations spécifiques selon le contexte national		

⁹ Lors de la cartographie des groupes à risque, consultez le Plan de réponse humanitaire (s'il en existe un dans le pays). Dans les pays où un plan de réponse humanitaire (PRH) existe, les cadres de réponse socio-économique des Nations Unies devraient rechercher une collaboration étroite et une complémentarité programmatique avec le PRH afin de maximiser l'impact des efforts de réponse humanitaire et socio-économique, conformément à la [résolution 46 182](#). Le cas échéant, et si aucun autre PRH n'a été développé, les cadres de réponse socio-économique des Nations Unies peuvent également inclure des activités qui répondent aux besoins humanitaires.

ACTIONS ET CONSIDERATIONS		Oui	Pas encore
2	Une analyse de genre a-t-elle été appliquée à la cartographie?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
	→ Avez-vous cartographié les différents impacts subis par les filles, les garçons, les femmes, les hommes et les personnes LGBTI pour chaque population à risque identifiée?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
	→ Avez-vous cartographié non seulement les secteurs à prédominance masculine, mais aussi les secteurs à prédominance féminine (par exemple les travailleurs domestiques, les micros, petites et moyennes entreprises, les industries du sexe, etc.)?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
	→ Avez-vous appliqué une analyse de genre aux questions 3 et 4?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>

3	Avez-vous utilisé les questions d'orientation de l'ONU énumérées dans le CRSE pour vous assurer que les personnes les plus à risque d'être laissées pour compte sont protégées et incluses dans la réponse à la crise du COVID-19?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
	→ Qui a été ciblé lors de l'élaboration des mesures de réponse sanitaire et socio-économique du pays? A quoi ressemble la démographie et les lieux de résidence? Quelles sont les lacunes?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
	→ Quels sont les obstacles qui empêchent les gens de profiter des infrastructures, de l'emploi, des services, des emplois et d'autres mesures de réponse socio-économique?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
	→ Comment les personnes exclues, marginalisées et vulnérables peuvent-elles être intégrées? Comment les rendre plus résistants aux chocs et aux crises?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
	→ Comment les réponses peuvent-elles contribuer à éliminer et à éviter d'exacerber les facteurs structurels d'exclusion, d'inégalités et de discrimination?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>

4	Avez-vous pris en compte certains points pour guider l'action de l'ONU en vue d'une réponse globale?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
	→ Situation et statut personnels	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
	→ Emploi et lieu	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
	→ Statut juridique	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
	→ Normes sociales et stéréotypes relatifs au genre	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
	→ Confiance entre les autorités et la population, et entre les groupes en garantissant des mécanismes d'inclusion, de dialogue et de règlement de griefs	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>

B. Intégration des normes et standards internationaux relatifs aux droits de l'homme

ACTIONS ET CONSIDERATIONS		Oui	Pas encore
5	Avez-vous consulté les sources d'information suivantes tout au long des réponses?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	→ Les dernières recommandations spécifiques aux pays, y compris celles de l'Examen périodique universel (EPU), des procédures spéciales de l'ONU et des organes de traités des Nations Unies	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	→ Informations disponibles au niveau national sur les droits de l'homme et le COVID-19	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	→ Le rapport d'examen national volontaire du pays pour examiner ses engagements et ses progrès sur les ODD et les droits de l'homme connexes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

6	Avez-vous intégré le cadre des indicateurs des droits de l'homme COVID-19 à l'Annexe I du CRSE en:			
	→ Intégrant des indicateurs des droits de l'homme COVID-19 dans le plan de travail / stratégie des structures ou processus existants de l'équipe-pays des Nations Unies (par exemple, groupes de travail, équipes spéciales, analyse commune de pays / Cadre de coopération pour le développement durable des Nations Unies)?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
	→ Choissant des indicateurs thématiques (IT) et des indicateurs complémentaires (IC) pertinents pour le pays, y compris les groupes à risque prioritaires pour la ventilation des données et / ou l'analyse qualitative (voir la liste de contrôle des indicateurs ci-dessous)?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
	→ Identifiant les agences chefs de file pour chaque indicateur sélectionné?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
	→ Complétant tous les indicateurs sélectionnés par des informations / analyses quantitatives et / ou qualitatives et en les intégrant dans la réponse socio-économique des Nations Unies?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	

Liste de contrôle des indicateurs des droits de l'homme COVID-19

	Sélectionné/ priorisé		Si une agence chef de file a été identifiée, veuillez préciser:	Données quantitatives et/ ou qualitatives disponibles	
	Oui	Non		Oui	Non
IT 1: Plans de réponse des pays au COVID-19 contenant une cartographie systématique et des mesures spéciales pour les groupes vulnérables et marginalisés	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
IC1.1: Évaluation rapide de l'impact sur les droits de l'homme de la préparation et de la réponse du pays	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
IC1.2: Participation des groupes vulnérables / marginalisés participant aux réponses politiques sur le COVID-19	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
IC1.3: Mesures sanitaires conformément au Règlement sanitaire international (2005)	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
IC1.4: Directives sur l'éthique / les droits de l'homme relatives à l'utilisation des unités de soins intensifs	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
IT2: Mesure dans laquelle le système de santé a été touché par le COVID-19 et empêche l'accès à d'autres services de santé essentiels	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
IT3: Cas de violence physique, sexuelle ou psychologique contre les femmes, les filles, les garçons, les personnes âgées et les personnes LGBTI, et proportion de ces victimes ayant accès aux services appropriés	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
IT4: Proportion de groupes vulnérables recevant des informations pertinentes sur le COVID-19	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
IT5: Censure, fermeture du numérique, violence contre les défenseurs des droits de l'homme, les journalistes, les syndicalistes, les experts médicaux et autres, et les lanceurs d'alerte liés au COVID-19	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
IT6: Actes de discrimination, de harcèlement, de racisme ou de xénophobie liés au COVID-19	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
IC6.1: Campagnes pour éliminer la stigmatisation, la discrimination, le racisme et la xénophobie associés au COVID-19	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
IT7: Mesures pour garantir les services de santé et de sécurité au travail	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
IC7.1: Plans nationaux de sécurité et de santé au travail	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
IC7.2: Nombre de cas de COVID-19 parmi les agents de santé	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
IT8: Mesures visant à garantir l'égalité d'accès aux services de protection sociale de base aux victimes de la crise du COVID-19	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
IC8.1: Faire face aux impacts liés au logement	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>

	Sélectionné/ priorisé		Si une agence chef de file a été identifiée, veuillez préciser:	Données quantitatives et/ ou qualitatives disponibles	
	Oui	Non		Oui	Non
IT9: Mesures alternatives à la privation de liberté, en particulier dans les situations de surpeuplement	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
IC9.1: Suivi par des organismes indépendants	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
IC9.2: Accès des détenus au traitement	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
IC9.3: Identification des centres de détention surpeuplés	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
IT2: Mesure dans laquelle le système de santé a été touché par le COVID-19 et empêche l'accès à d'autres services de santé essentiels	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
IT10: État d'urgence proclamé par des procédures juridiques appropriées	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
IC10.1: Mesures d'urgence illégales, disproportionnées, inutiles, etc.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>

C. Éléments transversaux applicables aux cinq piliers

ACTIONS ET CONSIDERATIONS		Oui	Pas encore
7	Vous êtes-vous assuré que les évaluations et analyses effectuées dans les sections A et B ont été utilisées pour identifier les impacts positifs et négatifs sur les droits de l'homme des interventions programmatiques et non programmatiques ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	→ Les interventions combinées contribueront-elles à l'élimination des facteurs structurels d'exclusion, d'inégalités et de discrimination identifiés dans la section A ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	→ Les interventions combinées contribueront-elles à la mise en œuvre de l'EPU, des procédures spéciales des Nations Unies et des recommandations des organes de traités des Nations Unies identifiées dans la section B ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	→ Les interventions contribueront-elles aux changements transformateurs nécessaires à la réalisation du Programme 2030, des ODD, de ses cibles et promesse centrale de ne laisser personne pour compte ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
8	Vous êtes-vous assuré que les interventions prennent en compte le suivi des données désagrégées pour les groupes à risque identifiés dans la section A comme intégrés dans le cadre des indicateurs des droits de l'homme COVID-19 ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
9	Vous êtes-vous assuré qu'une analyse de genre a été faite sur les interventions, y compris les impacts différentiels subis par les filles, les garçons, les femmes, les hommes et les personnes LGBTI, pour chaque population à risque identifiée dans la section A ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
10	Vous êtes-vous assuré que les interventions incluent les efforts de l'équipe de pays des Nations Unies pour aider le pays à établir ou à renforcer des mécanismes de dialogue inclusif entre la société civile et l'État ? L'institution nationale des droits de l'homme (INDH) ainsi que divers groupes de la société civile (y compris les organisations représentant les groupes à risque de la section A) ont-ils été impliqués de manière significative dans les évaluations et les analyses ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
11	Des mécanismes sont-ils mis en place pour fournir des informations aux groupes à risque et recueillir des commentaires en temps opportun dans le contexte du COVID-19 ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

D. Liste non exhaustive des considérations relatives aux droits de l'homme pour chaque pilier



1. La santé d'abord: protéger les services et les systèmes de santé pendant la crise

ACTIONS ET CONSIDERATIONS		Oui	Pas encore
1	Est-ce que les établissements, biens et services de santé (y compris le dépistage et le traitement précoces du COVID-19 et d'autres services essentiels, tels que la vaccination, la santé sexuelle et reproductive (SSR), le VIH / sida, la tuberculose, les maladies non transmissibles telles que les traitements contre le cancer et le diabète et le soutien médical et psychologique aux survivants de la violence basée sur le sexe) sont disponibles, physiquement accessibles, culturellement acceptables et abordables pour tous, sans discrimination, y compris pour les groupes les plus à risque d'être laissés pour compte ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
2	Des mesures sont-elles en place pour garantir que les services de santé et les produits d'hygiène (tels que l'eau potable et le savon) soient fournis aux groupes marginalisés afin d'atténuer l'impact de la pandémie et surmonter les obstacles structurels, juridiques et administratifs liés à leur accès ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
3	Les mesures tiennent-elles compte des risques particuliers auxquels sont confrontés les personnes âgées et les personnes handicapées (y compris l'isolement, la négligence ou la violence résultant d'une discrimination fondée sur l'âge ou d'une autre discrimination) dans l'accès aux traitements médicaux et à d'autres formes de soutien ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
4	La santé et la sécurité au travail de ceux qui travaillent pendant cette crise (y compris leurs besoins en matière de santé mentale), en particulier des agents de santé, du personnel de soutien et des agents de soins à tous les niveaux, sont-elles évaluées et prises en compte ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
5	Des données désagrégées anonymes (au moins par sexe, âge, origine ethnique, race et handicap) liées à la pandémie sont-elles collectées et rendues publiques afin d'étayer les réponses sanitaires et d'identifier ceux qui risquent le plus d'être laissés pour compte ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
6	Des protections ont-elles été mises en place pour garantir le respect du droit à la vie privée, en particulier en ce qui concerne le traçage et le suivi des cas de COVID-19 ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
7	Les communautés affectées sont-elles impliquées dans la conception de la réponse sanitaire et dans la mise en œuvre des mesures ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
8	Les barrières financières pour les services de santé essentiels et les traitements sont-elles réduites, notamment grâce à des mesures réglementaires visant à empêcher de bénéfiques excessifs sur les produits d'hygiène, des médicaments et fournitures essentiels ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>

ACTIONS ET CONSIDERATIONS		Oui	Pas encore
9	Les mesures facilitent-elles l'accès aux soins de santé en réduisant les paiements directs des patients, notamment en introduisant et en développant des régimes d'assurance maladie ou des composantes spécifiques aux soins de santé des programmes d'assistance sociale ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
10	Les allocations budgétaires pour les secteurs de la santé et de l'appui à la santé sont-elles augmentées avec les ressources déployées pour le renforcement des personnels de santé (y compris les professionnelles de la santé et celles qui soutiennent les SSR et les services de droits) et l'acquisition d'unités de soins intensifs supplémentaires, de ventilateurs et d'équipements de protection individuelle et des médicaments pour traiter les infections secondaires associées au COVID-19 ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>



2. Protéger les personnes: protection sociale et services de base

ACTIONS ET CONSIDERATIONS		Oui	Pas encore
1	Des mesures de protection sociale sont-elles développées pour assurer une couverture universelle de tous les biens et services de base dans le cadre d'une gestion transparente avec la participation de toutes les parties prenantes concernées, la non-discrimination de l'un de ses utilisateurs et une perspective spécifique sur l'égalité des sexes ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
2	Des mesures de protection sociale ciblées sont-elles adoptées pour protéger et atténuer l'impact de la pandémie sur chacun des groupes à risque concernés de la Section A ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
3	Des mesures de protection sociale sont-elles élaborées et mises en œuvre dans le cadre d'un processus participatif qui respecte le droit des individus de rechercher, et diffuser des informations sur tous les droits à la sécurité sociale de manière claire, accessible et transparente, y compris pour les enfants, les adolescents, les jeunes, les personnes âgées et les personnes handicapées ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
4	Les prestations de protection sociale sont-elles facilement accessibles par les bénéficiaires ? Administrativement et physiquement ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
5	Les mesures de protection sociale sont-elles sensibles au genre ? Reconnaisent-ils le fardeau inégal des femmes dans le travail de soins non rémunéré et leur surreprésentation dans l'économie informelle ? Les mesures visent-elles à redistribuer la charge inégale plus équitablement entre les femmes et les hommes (par exemple, congé parental et services de soins publics) ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
6	Les mesures protègent-elles les filles et les femmes contre les pratiques néfastes, y compris les mutilations génitales féminines et les mariages d'enfants, précoces et forcés qui peuvent survenir plus fréquemment en raison des contraintes économiques et des perturbations de l'éducation causées par la riposte à la pandémie ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
7	Un mécanisme de financement d'urgence est-il intégré dans le système national de financement de l'éducation pour assurer la continuité de l'apprentissage, en particulier pour l'enseignement obligatoire de tous les apprenants sans discrimination ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>

ACTIONS ET CONSIDERATIONS		Oui	Pas encore
8	Les mesures garantissent-elles que les personnes ne soient pas expulsées, déplacées ou rendues sans abri en raison du manque, du retard ou du sous-paiement du loyer ou de l'hypothèque en raison du virus et de la réponse à la pandémie ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
9	Les mesures garantissent-elles que des niveaux de vie adéquats soient maintenus et qu'aucun service essentiel ne soit suspendu ou refusé en raison du caractère informel des habitations en raison de la réponse à la pandémie, y compris l'eau, l'électricité, le chauffage, le téléphone, Internet et les télécommunications (par exemple un moratoire sur les services publics) ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
10	Existe-t-il des mesures qui garantissent que les groupes à risque qui ne peuvent pas rejoindre leur domicile ou qui peuvent avoir besoin de quitter un ménage en raison de la violence (y compris la violence sexiste), ne tombent pas dans l'itinérance et bénéficient de logements alternatifs adéquats (y compris des abris), qui garantissent la sécurité et donnent accès à l'eau, à l'assainissement, à la nourriture, au soutien social, aux services de santé et au dépistage du COVID-19 ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
11	Des mesures sont-elles en place pour garantir que des aliments suffisants et nutritifs restent disponibles (notamment grâce à la fourniture d'une aide alimentaire et nutritionnelle), en particulier pour les plus marginalisés ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
12	Existe-t-il des mesures qui répondent aux besoins en eau, assainissement et hygiène des populations en situation de vulnérabilité, y compris celles qui ont un accès à l'eau inégal et insuffisant ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>



3. Réponse économique et relance: protéger les emplois, les petites et moyennes entreprises et les travailleurs du secteur informel

ACTIONS ET CONSIDERATIONS		Oui	Pas encore
1	Des mesures sont-elles mises en place pour assurer la santé et la sécurité au travail de ceux qui continuent à travailler, en particulier dans les secteurs de la santé, de l'agriculture, de la production alimentaire et des transports et des services d'assainissement, notamment en fournissant les équipements de protection nécessaires?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
2	Des mesures ciblées sont-elles mises en place pour soutenir les petits agriculteurs, en particulier les femmes, afin de sécuriser la production alimentaire, notamment par le biais d'un soutien financier, d'un accès au crédit, à la terre, aux semences, aux ressources naturelles, à la technologie et aux marchés?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
3	Des mesures sont-elles prises pour protéger les emplois, les pensions et les autres avantages sociaux et sanitaires des travailleurs pendant la pandémie, y compris les travailleurs salariés, les travailleurs exerçant des emplois non traditionnelles (à leur propre compte, emplois temporaires, occasionnels), les travailleurs de l'économie informelle et les travailleurs migrants?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4	Les effets négatifs des réponses COVID-19 sur l'emploi et la rémunération des travailleurs (tels que le travail des enfants, les licenciements injustes et abusifs, la réduction des heures de travail et les modifications des types d'emploi) sont-ils traités et atténués?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5	Des mesures sont-elles prises pour protéger les employés handicapés contre le licenciement, notamment par des aménagements du lieu de travail, ainsi que pour rendre accessibles les mesures professionnelles, de santé et de sécurité prises pour prévenir d'autres infections?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
6	Des mesures sont-elles prises pour subventionner les salaires, fournir des allègements fiscaux et mettre en place des programmes complémentaires de sécurité sociale et de protection du revenu et couvrent-elles les groupes à risque d'être laissés pour compte?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
7	Existe-t-il des mesures d'intégration professionnelle des travailleurs migrants formés dans les secteurs liés à la santé pour aider à lutter contre le COVID-19, notamment en facilitant les procédures nécessaires à leur activité professionnelle et pour l'homologation et la validation de leurs diplômes professionnels?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
8	Existe-t-il des mesures pour atténuer les effets négatifs du chômage des jeunes?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
9	Existe-t-il des recours efficaces par le biais de mécanismes de réclamation judiciaires et non judiciaires permettant aux employés de résoudre les problèmes découlant des mesures liées au COVID-19?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
10	Existe-t-il des politiques garantissant que les noms et les coordonnées des travailleurs infectés par le COVID-19 ne soient pas révélés aux autres employés ou au grand public, à moins que le travailleur n'y consent ou ne soit requis par le gouvernement conformément aux lois applicables?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



4. Réponse macroéconomique et collaboration multilatérale

ACTIONS ET CONSIDERATIONS		Oui	Pas encore
1	Des plans de relance ont-ils été élaborés et évalués sous l'angle des droits de l'homme ? Les réformes fiscales et économiques proposées s'attaquent-elles aux inégalités préexistantes qui accélèrent l'incidence et l'impact de la pandémie et garantissent-elles que toutes les personnes auront accès sans discrimination à la nourriture, aux soins de santé essentiels, à l'eau salubre, à un logement convenable et à une protection sociale de base ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
2	Les réformes fiscales et économiques proposées visent-elles à déployer le maximum de ressources disponibles (y compris par le biais d'une fiscalité progressive) pour les investissements à moyen et long terme dans les services sociaux afin que les obligations fondamentales minimales ¹⁰ soient respectées ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
3	Si une récession est inévitable, les politiques fiscales et économiques proposées visent-elles à garantir que celle-ci soit temporaire, légitime, raisonnable, proportionnée, non discriminatoire et protectrice des obligations fondamentales minimales des droits économiques, sociaux et culturels ainsi que les exigences de transparence, de participation et de responsabilité telles qu'elles ont été conçues et adoptées ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4	Les politiques de réforme fiscale et économique contribuent-elles à une transition vers une économie sans carbone fondée sur les énergies renouvelables et des technologies qui prennent en compte l'écologie ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5	Des analyses et des stratégies de pays concernant le surendettement, les risques de surendettement et la viabilité sont-elles entreprises avec le soutien de l'équipe de pays des Nations Unies ? Si tel est le cas, intègrent-elles des évaluations d'impact sur les droits de l'homme et abordent-elles les problèmes qui en découlent ? Sont-elles orientées pour garantir que les recettes nationales soient suffisantes pour assurer le respect des obligations fondamentales minimales ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
6	Existe-t-il des mesures en place pour garantir que les institutions financières internationales (IFI) et les donateurs s'abstiennent d'imposer à leur financement des conditions susceptibles de compromettre la capacité de l'État à respecter, protéger et remplir ses obligations en matière de droits de l'homme dans l'allocation des ressources et la conception des politiques ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
7	Les prêts et subventions des IFI et des donateurs sont-ils surveillés, y compris par les INDH et les organisations de la société civile, pour s'assurer qu'ils sont utilisés pour répondre aux besoins avérés, en mettant l'accent sur ceux qui risquent le plus d'être laissés pour compte ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
8	Dans la conception des politiques de réforme fiscale et économique, a-t-on envisagé des allègements fiscaux et la suspension des remboursements de prêts pour ceux qui risquent le plus d'être laissés pour compte ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
9	Est-ce qu'un soutien a été apporté à un examen de la politique budgétaire qui évalue les effets des taxes sur la valeur ajoutée sur les ménages à faible revenu et à l'adoption d'une politique fiscale progressive ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
10	La conception des politiques de réforme fiscale et économique empêche-t-elle les prix abusifs pour les aliments de base, les médicaments et équipements essentiels, l'eau et le transport terrestre (afin de maintenir les prix aux niveaux pré-COVID-19) et des amendes sont-elles introduites pour faciliter la conformité ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

¹⁰ Les obligations fondamentales minimales comprennent les soins de santé essentiels et la protection sociale, les abris et le logement de base, l'eau et l'assainissement, les denrées alimentaires et une éducation de qualité.



5. Cohésion sociale et résilience communautaire

ACTIONS ET CONSIDERATIONS		Oui	Pas encore
1	Les états d'urgence sont-ils utilisés uniquement pour des objectifs légitimes de santé publique, et non comme un moyen de briser la dissidence, de réduire l'espace civique, d'interdire des manifestations pacifiques, de reporter les élections, de faire taire les défenseurs des droits humains ou les journalistes ou de nier d'autres droits humains? Les états d'urgence sont-ils déclarés conformément aux obligations internationales?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
2	Les mesures d'urgence sont-elles prévues par la loi et régulièrement révisées? Leur efficacité est-elle évaluée et existe-t-il une disposition claire sur le moment où les mesures d'urgence prendront fin? Pouvez-vous confirmer que les droits non dérogeables ne sont pas affectés?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
3	Des mesures sont-elles en place pour garantir le respect des droits de l'homme par les services de sécurité dans le contexte du confinement et des couvre-feux?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4	Des mesures ont-elles été prises pour protéger le droit à l'information et la liberté d'expression, y compris la liberté de la presse, afin de garantir à chacun l'accès à des informations exactes, claires et fondées sur des preuves?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5	Des informations exactes sur la pandémie sont-elles régulièrement disponibles, dans un format accessible et dans toutes les langues locales et autochtones, y compris pour les personnes handicapées et les personnes âgées, afin de garantir qu'aucune partie particulière de la population ne soit exclue de l'accès à l'information ou stigmatisée?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
6	Les groupes les plus touchés ainsi que la société dans son ensemble sont-ils en mesure de participer efficacement à la conception et à la mise en œuvre de la réponse à la pandémie?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
7	Les femmes et les hommes, y compris les jeunes et les personnes âgées, issus de groupes risquant d'être laissés pour compte sont-ils consultés et participent-ils à la prise de décisions concernant les réponses à la pandémie aux niveaux communautaire, régional et national, ainsi que par le biais de mécanismes spéciaux pour répondre au COVID-19?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
8	Des mesures sont-elles prises pour atténuer la vulnérabilité des personnes qui se trouvent en dehors de leur pays d'origine, par exemple en accordant un statut de résidence temporaire aux migrants, en imposant un moratoire sur les expulsions et autres retours forcés, et en veillant à ce que les personnes puissent rentrer chez elles volontairement dans la sécurité et la dignité?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
9	Si des mécanismes de surveillance de la santé sont utilisés pour suivre et évaluer les comportements et les mouvements des individus (tels que la surveillance et le suivi), sont-ils utilisés exclusivement pour remplir l'objectif spécifique de la gestion de la pandémie COVID-19? Existe-t-il des garanties pour gérer les risques de mauvaise utilisation?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
10	L'ONU soutient-elle l'INDH pour que cette dernière puisse opérer en surveillant et conseillant le gouvernement avec des avis ciblés et des approches fondées sur les droits?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
11	La société civile et les défenseurs des droits de l'homme, y compris les organisations de défense des droits des femmes et les femmes défenseurs des droits de l'homme, agissent-ils librement? Sont-ils consultés dans la réponse de l'ONU?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

ACTIONS ET CONSIDERATIONS		Oui	Pas encore
12	Est-ce que des mesures sont prises pour assurer les soins de santé des personnes en milieu fermé, y compris les lieux de détention et les établissements de soins, afin d'atténuer le risque de préjudice et la vulnérabilité accrue à l'infection ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
13	Est-ce que les autorités publiques prennent des mesures immédiates pour lutter contre la surpopulation carcérale, telles que des mesures pour libérer des personnes, y compris des enfants, des personnes souffrant de problèmes de santé sous-jacents, des personnes à faible risque qui ont commis des infractions mineures, des personnes dont la date de libération est imminente, des personnes en détention provisoire, et ceux détenus pour des infractions non reconnues par le droit international ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
14	Est-ce que les autorités mettent en place de toute urgence des alternatives non privatives de liberté en cas de détention des migrants ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
15	Un moratoire a-t-il été mis en place pour les enfants placés en détention et des efforts sont-ils en cours pour libérer les enfants en consultation et en partenariat avec les acteurs de la protection de l'enfance et les autorités gouvernementales compétentes pour garantir des dispositifs de prise en charge adéquats ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
16	Les mécanismes de contrôle et de responsabilisation, y compris le système judiciaire, fonctionnent-ils et sont-ils consultés dans la réponse des Nations Unies ? Les services judiciaires continuent-ils à garantir une procédure régulière et le respect des droits fondamentaux ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>

IV. Ressources connexes

En plus des ressources connexes identifiées ci-dessous, veuillez consulter la [page Web Réponse des Nations Unies au COVID-19](#) qui est mise à jour régulièrement.

A. Cartographie des personnes qui risquent le plus d'être laissés pour compte

- ◆ [Partie II du projet de guide opérationnel provisoire à l'intention des équipes de pays des Nations Unies sur le thème ne laisser personne pour compte](#)
- ◆ [Les orientations du HCDH sur le COVID-19](#) ainsi que des orientations spécifiques sur:
 - ◆ [les enfants en détention](#)
 - ◆ [les peuples autochtones](#)
 - ◆ [les personnes LGBTI](#)
 - ◆ [les migrants](#)
 - ◆ [les groupes minoritaires](#)
 - ◆ [les personnes handicapées](#)
 - ◆ [la discrimination raciale](#)
 - ◆ [les femmes](#)
- ◆ [Pages 5-7 du cadre des Nations Unies pour la réponse socio-économique immédiate au COVID-19](#)
- ◆ [Réponse de l'UNICEF au COVID-19: Prise en compte des enfants et des adultes handicapés](#)
- ◆ [Note d'orientation du Groupe d'appui inter-institutionnel des Nations Unies sur les questions des populations autochtones: peuples autochtones et COVID-19](#)
- ◆ [Orientations thématiques des procédures spéciales des Nations Unies sur le COVID-19, notamment:](#)
 - ◆ [Un expert de l'ONU exhorte les Etats « Ne laissez personne pour compte » - N'oubliez pas vos engagements dans votre réponse à la crise du COVID-19.](#)
 - ◆ [« Les États doivent inclure la communauté LGBT dans la réponse au COVID-19 »: Comment et Pourquoi par un expert de l'ONU](#)
- ◆ [Note d'orientation des Nations Unies: une réponse intégrant le handicap au COVID-19](#)
- ◆ [Note d'orientation des Nations Unies: COVID-19 et la nécessité d'une action relative à la santé mentale](#)

- ◆ [Note d'orientation des Nations Unies: COVID-19 et les personnes en mouvement](#)
- ◆ [Note d'orientation des Nations Unies: L'impact du COVID-19 sur les personnes âgées](#)
- ◆ [Note d'orientation des Nations Unies: L'impact du COVID-19 sur les femmes](#)
- ◆ [Dossier ONU Femmes: Prévention de la violence contre les femmes et les filles et COVID-19](#)
- ◆ [Note d'orientation d'ONU Femmes sur le soutien aux pays: Répondre aux besoins fondamentaux des femmes et des filles handicapées pendant le COVID-19](#)

B. Intégration des normes et standards internationaux relatifs aux droits de l'homme

- ◆ [Orientations initiales pour les coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies sur la mise en œuvre des indicateurs des droits de l'homme sur le COVID-19 et le tableau de mise en œuvre des indicateurs des droits de l'homme relatif au COVID-19](#)
- ◆ [Tableau liant les objectifs de développement durable et les droits de l'homme](#)
- ◆ [Indice universel des droits de l'homme](#) (en utilisant les filtres « Thème », « Personnes affectées » et / ou « ODD »).
- ◆ [Note d'orientation du Secrétaire général des Nations Unies sur le COVID-19 et les droits de l'homme](#)
- ◆ [Communication des procédures spéciales de l'ONU](#)
- ◆ [Communiqués de presse des procédures spéciales de l'ONU](#)
- ◆ [Note d'orientation d'ONU Femmes no. 17: COVID-19 et violence contre les femmes et les filles: lutter contre la « pandémie de l'ombre / parallèle »](#)
- ◆ [Rapport d'examen national volontaire](#)
- ◆ Contactez l'Unité des indicateurs et données sur les droits de l'homme de la Section Méthodologie, Education et Formation (METS) du HCDH pour obtenir des conseils supplémentaires concernant les 10 indicateurs de suivi des implications du COVID-19 sur les droits de l'homme, y compris une présentation PowerPoint, via h indicators@ohchr.org
- ◆ Analyses, études ou positions récentes publiées par l'INDH, la société civile ou des groupes défavorisés sur les impacts de la pandémie sur les couches marginalisées de la population

C. Éléments transversaux applicables aux cinq piliers

- ◆ [COVID-19 et Suivi relatif au genre](#)
- ◆ [Cadre mondial d'indicateurs pour les objectifs de développement durable et les cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030](#)
- ◆ [Conseils pour une approche des données fondée sur les droits de l'homme](#)
- ◆ [Centre de données COVID-19 des Nations Unies](#)
- ◆ [Normes minimales communes du GNUDD pour l'engagement multipartite](#)
- ◆ [Rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur la responsabilité partagée et la solidarité mondiale](#)
- ◆ [Guide de l'ONU Femmes: Enquêtes rapides d'évaluation du genre sur les impacts du COVID-19](#)
- ◆ [Toute l'attention d'ONU Femmes sur le genre, le COVID-19 et les ODD: la pandémie va-t-elle enrayer les progrès durablement acquis en matière d'égalité des sexes?](#)

D. Liste non exhaustive des considérations relatives aux droits de l'homme pour chaque pilier

1. La santé d'abord: protéger les services et les systèmes de santé pendant la crise

- ◆ [Justice pour les femmes pendant le COVID-19](#)
- ◆ [Orientations du HCDH sur le COVID-19](#)
- ◆ [Orientations thématiques des procédures spéciales des Nations Unies sur le COVID-19, notamment:](#)
 - ◆ [«Le COVID-19 est en train de dévaster les communautés autochtones du monde entier, et ce n'est pas seulement une question de santé» - avertit un expert de l'ONU](#)
 - ◆ [Les mesures COVID-19 doivent être fondées avant tout sur le droit à la santé](#)
 - ◆ [Déclaration de l'expert des Nations Unies sur le droit à la santé sur la protection des personnes qui consomment des drogues pendant la pandémie COVID-19](#)
- ◆ [Orientations thématiques des organes de traités des Nations Unies, notamment:](#)
 - ◆ [Observation générale n ° 14 du CESCR \(2000\) sur le droit au meilleur état de santé possible \(E / C.12 / 2000/4\)](#)
 - ◆ [Déclaration du CESCR sur la pandémie du coronavirus \(COVID-19\) et les droits économiques, sociaux et culturels](#)
- ◆ [Note d'orientation d'ONU Femmes no. 18: COVID-19 et leadership des femmes: d'une réponse efficace vers une reconstruction en mieux](#)
- ◆ [Déclaration de l'OMS sur la Prise en compte des droits de l'homme comme clé de la riposte au COVID-19](#)

2. Protéger les personnes: protection sociale et services de base

- ◆ [COVID-19: Protéger les enfants contre la violence, les mauvais traitements et la négligence à la maison](#)
- ◆ [Protection sociale sensible au genre pendant le COVID-19](#)
- ◆ [Note d'orientation sur la CEDAW et le COVID-19 \(22 avril 2020\)](#)
- ◆ [Orientations du HCDH sur le COVID-19](#)
- ◆ [Note d'orientation: L'impact du COVID-19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition](#)
- ◆ [Notes thématiques de l'UNESCO sur le COVID-19 et l'Education](#)
- ◆ [Orientations thématiques des procédures spéciales des Nations Unies sur le COVID-19, notamment:](#)
 - ◆ [« Le logement, la défense de première ligne contre l'épidémie du COVID-19 », déclare un expert de l'ONU](#)
 - ◆ [« Ne laissez personne pour compte » - N'oubliez pas vos engagements dans votre réponse à la crise du COVID-19, un expert de l'ONU exhorte les États](#)
- ◆ [Orientations thématiques des organes de traités de l'ONU, notamment:](#)
 - ◆ [Observation générale n ° 19 \(2008\) du CESCR sur le droit à la sécurité sociale \(E/C.12 /GC /19\)](#)
 - ◆ [Déclaration du CESCR relative au socle de protection sociale \(E /C.12/2015/1\)](#)

3. Réponse et reprise économiques: protection des emplois, des petites et moyennes entreprises et des travailleurs du secteur informel

- ◆ [COVID-19 et travail des enfants: un temps de crise, un temps pour agir](#)
- ◆ [Comment les entreprises peuvent aider à réduire l'impact du COVID-19 sur les enfants et les familles](#)
- ◆ [Normes de l'OIT et COVID-19 ainsi que:](#)
 - ◆ [Un cadre politique pour faire face à l'impact économique et social de la crise du COVID-19](#)
 - ◆ [Un retour au travail sûr et sain pendant la pandémie de COVID-19](#)
 - ◆ [COVID-19 et le monde du travail: assurer l'inclusion des personnes handicapées à toutes les étapes de l'intervention](#)
 - ◆ [Face à une pandémie: assurer la sécurité et la santé au travail](#)
- ◆ [Note d'orientation conjointe sur les impacts de la pandémie COVID-19 sur les droits humains des migrants](#)
- ◆ [Orientations du HCDH sur le COVID-19](#)
- ◆ [Note d'orientation: Le monde du travail et le COVID-19](#)
- ◆ [Diligence raisonnable du PNUD en matière de droits de l'homme et COVID-19: auto-évaluation rapide pour les entreprises](#)

- ◆ Orientations thématiques des procédures spéciales des Nations Unies sur le COVID-19, notamment:
 - ◆ Veiller à ce que les entreprises respectent les droits de l'homme pendant la crise du Covid-19 et au-delà: la pertinence des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme
- ◆ Orientations thématiques des organes de traités des Nations Unies, notamment:
 - ◆ Observation générale n ° 23 (2016) du CESCR sur le droit à des conditions de travail justes et favorables (E/C.12/GC/23)
- ◆ Note d'orientation d'ONU Femmes no. 15: Faire face aux conséquences économiques du COVID-19: voies et options politiques pour une reprise sensible au genre
- ◆ Note d'orientation d'ONU Femmes no. 16: COVID-19 et l'économie des soins: action immédiate et transformation structurelle pour une reprise sensible au genre

4. Réponse macroéconomique et collaboration multilatérale

- ◆ Dettes et COVID-19: une réponse globale solidaire
- ◆ Principes directeurs relatifs aux évaluations de l'impact des réformes économiques sur les droits de l'homme
- ◆ Orientations du HCDH sur le COVID-19
- ◆ Orientations thématiques des procédures spéciales des Nations Unies sur le COVID-19, notamment:
 - ◆ La crise du COVID-19 met en évidence le besoin urgent de transformer l'économie mondiale, déclare un nouvel expert de l'ONU sur la pauvreté
 - ◆ Le moratoire des dettes des pays en difficulté doit aller au-delà de 2020, insiste un expert de l'ONU
- ◆ Orientations thématiques des organes de traités des Nations Unies, notamment:
 - ◆ Déclaration du CESCR sur la dette publique, les mesures d'austérité et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (E/C.12/ 2016/1)

5. Cohésion sociale et résilience communautaire

- ◆ COVID-19: travailler avec et pour les jeunes
- ◆ DÉSINFODÉMIQUE: déchiffrer la désinformation sur le COVID-19
- ◆ DÉSINFODÉMIQUE: Analyse des réponses à la désinformation sur le COVID-19
- ◆ Les orientations du HCDH sur le COVID-19, ainsi que des orientations spécifiques sur:
 - ◆ Espace civique
 - ◆ Détention
 - ◆ Mesures d'urgence

- ◆ [Renforcement de la cohésion sociale du PNUD: cadrage conceptuel et implications programmatiques](#)
- ◆ [Note d'orientation de l'ONUDC et du PNUD sur la garantie de l'accès à la justice dans le contexte du COVID-19](#)
- ◆ [Orientations thématiques des procédures spéciales des Nations Unies sur le COVID-19, notamment:](#)
 - ◆ [Les réponses au COVID-19 pourraient exacerber la discrimination préexistante et profondément enracinée à l'égard des femmes et des filles, selon des experts de l'ONU](#)
 - ◆ [« Les réponses des États face à la crise du COVID-19 ne doivent pas mettre un terme aux libertés de réunion et d'association » - M. Clément Voule, Expert de l'ONU sur les droits aux libertés de réunion pacifique et d'association](#)
- ◆ [Orientations thématiques des organes de traités des Nations Unies, notamment:](#)
 - ◆ [Déclaration du HRC sur les dérogations au Pacte en relation avec la pandémie COVID-19](#)

**Haut-Commissariat des Nations Unies
aux droits de l'homme**

**Programme des Nations Unies
pour le développement**

**Groupe des Nations Unies
pour le développement durable**

